

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF350

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 48 DECIES G

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement supprime un article introduit par le Sénat exonérant de plein droit de taxe d'aménagement les cabanes pastorales à usage agricole.